

01 AOUT 2025



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 31 JUILLET 2025

L'An Deux Mil Vingt Cinq, le jeudi 31 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 25 juillet 2025 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Madame Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°		COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22)				
03						
ÉLUS	26				CONVOCACTION	25-07-2025
PRÉSENTS MAXI	16				RÉUNION	31-07-2025
MANDANTS	03				AFFICHAGE	01-08-2025
ABSENTS	07				TRANSMISSION	01-08-2025
APTES A VOTER	19					
RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS	
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES	
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X			
	BERTIN Josyane	2è Adjointe		X		
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint			X	Henri LABBE
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X			
	HUET Jean-Marie	CMD1		X		
	CHARLOT Karine	Conseillère		X		
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X			
	DURAND Philippe	CMD2		X		
	GUINARD Brigitte	Conseillère			X	Jean-Paul MANIS
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X			
	LESNARD Pierre	CMD4	X			
	MANIS Cécile	Conseillère			X	Pierre LESNARD
	ROUXEL Benoit	CMD5		X		
	MANIS Jean-Paul	Conseiller	X			
	LEMEE Ginette	Conseillère	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller	X			
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller		X		
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X			
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS		16	07	03	

Erquy, Conseil municipal du 31 juillet 2025

Envoyé en préfecture le 01/08/2025

Reçu en préfecture le 01/08/2025

Publié le

01 AOUT 2025

ID : 022-212200547-20250731-DEL03_31072025-DE

03 - Compte-rendu de la délégation du Conseil au Maire (Article L.2122-22)

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la délégation de pouvoirs dont il dispose au titre des délibérations du 10 septembre 2020, en application de l'article L.2122-22 du CGCT.

Cette délégation de pouvoirs étant assortie d'une obligation de rapport au Conseil, il informe l'Assemblée qu'aucune décisions n'a été prises depuis le 10 juillet 2025.

Le conseil municipal prend acte

ERQUY, le jeudi 31 juillet 2025

La secrétaire de séance

Le Maire,

Marie-Paule ALLAIN

Henri LABBE

